

- *VERSION à entériner*

## **MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue en la salle du Conseil, située au 702, Chemin Boileau, à Boileau, Québec, le 28 septembre 2016 à 13 h 30, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy.

### **SONT PRÉSENTS :**

Nicole Blondin, Harold Linton,  
Yan Montpetit Wayne Conklin

Michel Grenier, directeur général, secrétaire-trésorier, est également présent.

Absent : Marie-Ève Dardel, Pierre Auclair,

Aucun contribuable n'assiste à la séance

L'avis public de cette séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du Conseil tel que requis par l'article # 152 et 156 du code municipal.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Pour le choix du soumissionnaire pour appel d'offres pour achat de camion 6 roues 4X4 avec équipement à neige
4. Pour la présentation de la programmation 2016 du TECQ 2014-2018 au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire
5. Pour ajout de sel directement chez le fournisseur de sable d'hiver "Les Bois Ronds"
6. Période de questions
7. Fermeture de la séance

#### **1. OUVERTURE**

Monsieur Henri Gariépy annonce l'ouverture de la séance à 13 h 30

**16-09-208**

#### **2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour,

Il est **PROPOSÉ** par M Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

#### **QUE :**

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

- *VERSION à entériner*

16-09-209

3. **POUR LE CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR APPEL D'OFFRES POUR ACHAT DU CAMION 6 ROUES 4X4 AVEC ÉQUIPEMENT À NEIGE**

ATTENDU que la Municipalité a procédé à un appel d'offres no 2016-08 pour l'achat d'un camion 6 roues 4X4 avec équipement à neige publié au SAEO le 26 août 2016;

ATTENDU que l'ouverture des soumissions a été faite telle que convenu lundi le 19 septembre 2016 à 14h00;

ATTENDU que le seul soumissionnaire est l'entreprise Équipements Lourds Papineau Inc et que sa soumission est conforme;

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil mandate le maire M. Henry Gariépy et le directeur général M. Michel Grenier pour signer le contrat d'achat avec Équipements Lourds Papineau Inc au prix de \$209,337.87 avant taxes soit \$240,686.21 taxes incluses après l'acceptation d'un règlement d'emprunt de \$250,000 par le MAMOT

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-09-210

4. **POUR LA PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION 2016 DU TECQ 2014-2018 AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**

**ATTENDU QUE :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU QUE :**

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et

- *VERSION à entériner*

mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

16-09-211

**4. POUR L'AJOUT DE SEL DIRECTEMENT CHEZ LE FOURNISSEUR DE SABLE D'HIVER "LES BOIS-RONDS"**

ATTENDU que la Municipalité achète son sable d'hiver chez "Les Bois Ronds" selon l'appel d'offres;

ATTENDU que la Municipalité désire avoir un mélange uniforme entre le sel et le sable d'hiver;

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le 250 tonnes de sel provenant de Cargill soit livré directement sur le 5000 tonnes de sable chez le fournisseur de sable d'hiver "Les Bois Ronds" au 1396, Route 323, Amherst QC.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- *VERSION à entériner*

16-09-212

7. POUR LEVER LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à 13.37h

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

\_\_\_\_\_  
M. Henri Gariépy  
Maire

\_\_\_\_\_  
M. Michel Grenier  
Directeur général/Secrétaire-trésorier

